



## AVIS PUBLIC

**Avis est par les présentes donné par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe**

Que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport du vérificateur externe et le rapport financier de la Municipalité de La Pêche pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu 7 septembre 2021 à 19h30 par vidéoconférence.

Donné à La Pêche, ce 31 août 2021

  
Sylvie Loubier  
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie que le présent avis public a été affiché aux endroits désignés par le conseil, ainsi que sur site internet de la Municipalité de La Pêche.

Donné à La Pêche, ce 31 août 2021.

  
Sylvie Loubier  
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe